Conseil des droits de l’homme

38e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Niger**

Genève, le 3 Mai 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la délégation du Niger pour la présentation de son rapport.

La détérioration de la situation sécuritaire au Niger est préoccupante avec des conséquences graves pour la protection des populations civiles. La Suisse recommande au Niger de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir le plein respect des droits de l’homme et du droit international humanitaire dans les activités de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent. Elle recommande aussi de prioriser la lutte contre l’impunité et de garantir une réparation pour les personnes victimes des violations et atteintes aux droits de l’homme.

L’insécurité et la pandémie de la COVID-19 ont eu des effets négatifs sur l’accès à l’éducation des enfants. Conformément à l’Objectif de développement durable 4, la Suisse recommande au Niger de renforcer l’accès à l’éducation en assurant un environnement sûr et protecteur pour tous les enfants, particulièrement dans les zones de conflit, y inclus pour les jeunes filles et les enfants des populations nomades.

Je vous remercie.